REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE-Budget communal M14

Numéro SIRET: 21710442100011

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE CHAGNY - ST LEGER/DHE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: Budget communal M14

ANNEE 2017

SOMMAIRE

1 - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.13 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.15 B1 Section d'Investissement Détail des dépenses
- p.17 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.19 B3 Opération d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXE\$	Jointes	Sans Objet
A - E	éments du bilan		
p.25	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x	
p.26	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	l x	
p.28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.30	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	l x	i
p.32	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.33	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.34	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
P	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.35	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.36	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	l x	
,	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.	i) X
p.37	A8 - Etat des charges transférées	X	
· .	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B-E	ngagements hors bilan		
p.38	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.39	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
p.40	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail	X	
-	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Į.	X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de palement afférents		X X X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
1	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C-A	autres éléments d'informations		
p.41	C1 - Etat du personnel	X	
p.43	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	1
p.44	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.45	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.46	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.47	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	Pécisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.48	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.49	D2 - Arrêté et signatures	X	

⁽¹⁾ Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Part 440	
71442 Budget communal M14	2017

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 610
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	44
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE AGGLOMERATION LE GRAND CHALON	

Р	otentiel fiscal e	et financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fise	cal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
	0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	830,84	0,00
2	Produits des impositions directes / population	376,52	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	934,34	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	631,02	0,00
5	Encours de la dette / population	545,59	0,00
6	DGF / population	148,33	0,00
7	Dépenses de personnel /Dépenses réelles de fonctionnement (2)	37,97%	0,00%
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	96,52%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	67,54%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	58,39%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

moins une commune de 3 500 nabitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
I - INFORMATIONS GENERALES	I	7
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe i ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

	COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14 BP						
	II - PRESENTATION	GENERALE DU BUDGE	Т	II			
	VUE	D'ENSEMBLE		A 1			
	FON	ICTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA S DE FONCTIONNE				
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 551 770,00	1 511	684,00			
	+	+	*				
REPO	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)						
RTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent 40	086,00			
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 551 770,00	1 551	770,00			
	INV	ESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA S D'INVESTISSEM				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	571 598,00	986	257,00			
	+	+	+				
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	631 843,00	105	436,00			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posi	tif) 748,00			
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 203 441,00	1 203	441,00			

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14

BP

2017

TOTAL

2 755 211,00

2 755 211,00

TOTAL DU BUDGET (4)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + soultat reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	357 312,00	0,00	374 929,00	374 929,00	374 929,00
012	Charges de personnel	442 305,00	0,00	507 950,00	507 950,00	507 950,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	241 248,00	0,00	370 353,00	370 353,00	370 353,00
1	otal des dépenses de gestion courante	1 040 865,00	0,00	1 253 232,00	1 253 232,00	1 253 232,00
66	Charges financières	53 365,00	0,00	44 339,00	44 339,00	44 339,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	40 086,00	40 086,00	40 086,00
68	Dotations aux provisions (4)		- 0	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	1 094 230,00	0,00	1 337 657,00	1 337 657,00	1 337 657,00
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	223 449,00		203 173,00	203 173.00	203 173.00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	12 700,00		10 940,00	10 940,00	10 940,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Tota	al des dépenses d'ordre de fonctionnement	236 149,00		214 113,00	214 113,00	214 113,00
	TOTAL	1 330 379,00	0,00	1 551 770,00	1 551 770,00	1 551 770,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 551 770,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000.00
70	Produits des services	46 340,00	0,00	82 305,00	82 305,00	82 305,00
73	Impôts et taxes	912 467,00	0,00	1 074 711,00	1 074 711,00	1 074 711,00
74	Dotations et participations	294 615,00	0,00	300 311,00	300 311,00	300 311,00
75	Autres produits gestion courante	54 450,00	0,00	42 957,00	42 957,00	42 957,00
	Total des recettes de gestion courante	1 327 872,00	0,00	1 504 284,00	1 504 284,00	1 504 284,00
76	Produits financiers	1	0,00	00,0	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 507,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)		f	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 330 379,00	0,00	1 504 284,00	1 504 284,00	1 504 284,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			7 400,00	7 400,00	7 400,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes d'ordre de fonctionnement	_		7 400,00	7 400,00	7 400,00
	TOTAL	1 330 379,00	0,00	1 511 684,00	1 511 684,00	1 511 684,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 40 086,00 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 551 770,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	·
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	206 713,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0.00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 250,00	3 180,00	4 004,00	4 004,00	7 184,00
204	Subventions d'équipement versées	27 160,00	5 700,00	3 200,00	3 200,00	8 900,00
21	Immobilisations corporelles	5 850,00	3 367,00	212 989,00	212 989,00	216 356,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 091 233,00	619 596,00	172 806,00	172 806,00	792 402,00
	Total des dépenses d'équipement	1 127 493,00	631 843,00	392 999,00	392 999,00	1 024 842,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	56 972,00	56 972,00	56 972,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	95 020,00	0,00	114 227,00	114 227,00	114 227,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	150 000,00	00,0	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	245 020,00	0,00	171 199,00	171 199,00	171 199,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'investissement	1 372 513,00	631 843,00	564 198,00	564 198,00	1 196 041,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			7 400,00	7 400,00	7 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'investissement			7 400,00	7 400,00	7 400,00
	TOTAL	1 372 513,00	631 843,00	571 598,00	571 598,00	1 203 441,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 203 441,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010 13	Stocks (5) Subventions d'investissement (hors 138)	211 231,00	0,00 105 436,00	0,00 168 445,00	0,00 168 445,00	0,00 273 881,00
16 20	Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Immobilisations incorporelles (sauf 204)	859 524,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
204 21 22	Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
23	Immos reçues en affectation (6) Immobilisations en cours		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
	Total des recettes d'équipement	1 270 755,00	105 436,00	168 445,00	168 445,00	273 881,00
10 1068 138 18 26 27 024	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068) Excédents de fonctionnement (9) Groupt CL et CL statut part. Compte de liaison (7) Participations et créances ratta Autres immos financières Produits des cessions	38 600,00 187 136,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	39 951,00 255 323,00 33 116,00 0,00 0,00 0,00 275 309,00	39 951,00 255 323,00 33 116,00 0,00 0,00 0,00 275 309,00	39 951,00 255 323,00 33 116,00 0,00 0,00 0,00 275 309,00
	Total des recettes financières	225 736,00	0,00	603 699,00	603 699,00	603 699,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'investissement	1 496 491,00	105 436,00	772 144,00	772 144,00	877 580,00
021 040 041	Virement de la section de fonct. (4) Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	223 449,00 12 700,00		203 173,00 10 940,00 0,00	203 173,00 10 940,00 0,00	203 173,00 10 940,00 0,00
To	otal des recettes d'ordre d'investissement	236 149,00	- X-	214 113,00	214 113,00	214 113,00
	TOTAL	1 732 640,00	105 436,00	986 257,00	986 257,00	1 091 693,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	111 748,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 203 441.00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sent à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	206 713,00
FONCTIONNEMENT (10)	

	COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
•	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par aitleure retracées des le cadre de budgets appeces
- ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un (a) En depairses, le chapitre 22 l'étable les davaix d'investissament l'étables sur les directions l'établissement étables sur les directions le commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Н]
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	374 929,00		374 929,00
012	Charges de personnel	507 950.00		507 950,00
014	Atténuations de produits	0.00		0.00
65	Autres charges gestion courante	370 353,00		370 353,00
66	Charges financières	44 339,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	40 086,00	0.00	44 339,00 40 086,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	10 940.00	· ·
022	Dépenses imprévues Fonct	0.00	10 940,00	10 940,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	203 173,00	0,00 203 173,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 337 657,00	214 113,00	1 551 770,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 551 770,00

B1

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 972.00	0.00	56 972.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	· ·
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	114 227.00	7 400.00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00	7 400,00	121 627,00
	Total des opérations d'équipement	792 402,00		0, 00 792 402,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 184,00	0,00	7 184,00
204	Subventions d'équipements versés	8 900,00	0,00	8 900,00
21	Immobilisations corporelles (6)	216 356.00	0,00	216 356.00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0.00	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	· •	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	' I	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00	0,00
		0,00		0,00]
	Dépenses d'investissement - Total	1 196 041,00	7 400,00	1 203 441,00

	. +
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 203 441,00
	1 203 ++1,01

Yo compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
 I a commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- {	7
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	1

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
70	Produits des services	82 305,00		82 305,00
73	Impôts et taxes	1 074 711,00		1 074 711,00
74	Dotations et participations	300 311,00		300 311,00
75	Autres produits gestion courante	42 957,00	7 400,00	50 357,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 504 284,00	7 400,00	1 511 684,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	40 086,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 551 770,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 951,00	0,00	39 951,00
13	Subventions d'investissement	306 997,00	0,00	306 997,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		10 504,00	10 504,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		436,00	436,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	The state of the s	203 173,00	203 173,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	275 309,00		275 309,00
	Recettes d'investissement - Total	622 257,00	214 113,00	836 370,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	111 748,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	255 323,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 203 441,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de rétracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
W VOTE BUILDINGET		

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions	Votes du Conseil
art (1)	(.,	p. cood (_/	nouvelles du Maire	Municipal (4)
(-/			(3)	
		ATT 0.10.00		27.1222.22
011	Charges à caractère général	357 312,00	374 929,00	374 929,00
60611	Eau & assainissement	9 500,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie-électricité	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60613	Chauffage urbain	45 000,00	45 500,00	45 500,00
60621	Combustibles	6 750,00	6 100,00	6 100,00
60622	Carburants	3 500,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	200,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	50,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00 7 000.00	7 000,00
60632	F. de petit équipement	5 000,00	- '	7 000,00
60633	F. de voirie	22 000,00	25 000,00 3 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 000,00	3 000,00 2 000,00
6064 6065	Fournitures administratives	3 000,00 2 750,00	2 732,00	
6067	Livres,disques,cassettes Fournitures scolaires	9 162,00	11 272,00	2 732,00 11 272,00
6068	Autres matières & fournitures	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats prestations services	3 250,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	22 050,00	22 175,00	22 175,00
6135	Locations mobilières	11 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien de terrains	3 000,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	25 000,00	26 500,00	26 500,00
615231	Voirie	26 000,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,000	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	2 900,00	2 900,00
6161	Assurance multirisque	17 000,00	21 000,00	21 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organ.form.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	5 300,00	5 300,00
622	Rémun. interm. et honoraires		0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	550,00	550,00
6226	Honoraires		1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	250,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 250,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	100,00	100,00
6237	Publications	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6256	Missions	250,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunication	5 000,00	6 100,00	6 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	9 000,00	9 000,00
6282	Frais de gardiennage	250,00	800,00	800,00
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	4 000,00	4 000,00
63512 637	Taxes foncières Autres impôts & taxes	11 000,00 2 100,00	14 000,00 2 000,00	14 000,00 2 000,00
012	Charges de personnel	442 305,00	507 950,00	507 950,00
6218	<u> </u>	15 000,00	3 500,00	3 500,00
6332	Autre personnel extérieur Cotisations au FNAL	1 125,00	1 500,00	1 500,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 105,00	6 200,00	6 200,00
6 41 1	Personnel titulaire	243 000,00	270 000,00	270 000,00
6413	Personnel non titulaire	13 000,00	53 500,00	53 500,00
64162	Emplois d'avenir	15 000,00	12 000,00	12 000,00
64168	Autres	31 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	40 000,00	57 000,00	57 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	66 500,00	71 600,00	71 600,00
UTUU	Outoutorio odioses retidite	00,000,00	1 1 000,00	. 1 000,00

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	111	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap/	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions	Votes du Conseil
art (1)			nouvelles du Maire	Municipal (4)
			(3)	
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000,00	4 050.00	4 050,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	1 710,00	1 800,00	1 800,00
6458	Cotisations autres organismes	785,00	875,00	875.00
6474	Versements autres oeuvres soc	2 580,00	3 225,00	3 225,00
6475	Médecine du travail		1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges	2 500,00	3 200,00	3 200,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	241 248,00	370 353,00	370 353,00
6531	Indemnités élus	51 150,00	44 500,00	44 500,00
6533	Cotisations retraite élus	2 675,00	2 050,00	2 050,00
6553 65541	Service d'incendie	45 047,00	45 014,00	45 014,00
65548	Compensat° charges territoriales Autres contributions	15 000,00	6 452,00	6 452,00
657362	ICCAS		6 500,00	6 500,00
657363	à caractère administratif	4 583,00	4 001,00	4 001,00
657364	à caractère industriel et commer	E 000 00	249 470,00	249 470,00
65737	Autres EPL	5 366,00	5 366,00	5 366,00
6574	Subv. fonct. person, droit privé	110 427,00 7 000,00	0,00 7 000,00	0,00
ТО	TAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 040 865,00	1 253 232,00	7 000,00 1 253 232,00
66	= (011+012+014+65+656)			
	Charges financières (b)	53 365,00	44 339,00	44 339,00
66111 6615	Intérêts réglés à l'échéance	46 365,00	44 264,00	44 264,00
6618	Intérêts c/courants, dépôts Intérêts des autres dettes	7 000,00	75,00	75,00
67			0,00	0,00
	Charges exceptionnelles (c)		40 086,00	40 086,00
678 68	Autres charges exception.		40 086,00	40 086,00
	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
_	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 094 230,00	1 337 657,00	1 337 657,00
023	Virement à la sect° d'investis.	223 449,00	203 173,00	203 173,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	12 700,00	10 940,00	10 940,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	12 700,00	10 940,00	10 940.00
6812	Dot.amort.charges fonctionnement		0,00	0,00
ТОТА	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	236 149,00	214 113,00	214 113,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	236 149,00	214 113,00	214 113,00
TOTAL D	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 330 379,00	1 551 770,00	1 551 770,00

	+	
RESTES A REALISER 2016 (11)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 551	770,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

	COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
	III - VOTE DU BUDGET		7
L_	SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	7

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montent du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = Rt 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations perticulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	Ш	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	1

Chap/	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions	Votes du Conseil
art (1)			nouvelles du Maire	Municipal (4)
			(3)	
013	Atténuations de charges	20 000,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	20 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services	46 340,00	82 305,00	82 305,00
7022	Coupes de bois	500,00	0,00	
70311	Concessions dans les cimetières	2 000,00	1 500,00	0,00 1 500,00
70323	Redev occup domaine public	3 225,00	3 250,00	3 250,00
7035	Droits de chasse et pêche	5,00	5,00	5,00
7062	Redev. services à car. culturel	260,00	250,00	250,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	1 850,00	1 800,00	1 800,00
70841	Mise à dispo personnel CDE CCAS	29 000,00	75 000,00	75 000,00
70846 7088	Mise à dispo à un GFP	9 000,00	0,00	0,00
73	Autres produits activité annexe Impôts et taxes	500,00	500,00	500,00
		912 467,00	1 074 711,00	1 074 711,00
7311	Contributions directes	200 000 00	0,00	0,00
73111 73211	Taxes foncières et d'habitation Attribution de compensation	606 338,00	606 204,00	606 204,00
73211	Dotat° Solidarité Communautaire	229 165,00	356 739,00 30 569.00	356 739,00 30 569,00
73221	FNGIR	3 844,00	3 844,00	3 844,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	26 500,00	20 000,00	20 000,00
7336	Droits de place	1 100,00	1 200,00	1 200,00
7337	Droits de stationnement	7 000,00	13 000,00	13 000,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	22 520,00	23 155,00	23 155,00
7381	Taxe add. droits de mutation	16 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations	294 615,00	300 311,00	300 311,00
7411	Dotation forfaitaire	182 317,00	170 740,00	170 740,00
74121 74127	Dot Solidarité rurale	23 825,00	25 896,00	25 896,00
74127 744	Dot nationale de péréquation FCTVA	37 671,00	42 179,00 5 050,00	42 179,00
74712	Emplois d'avenir	22 625,00	8 500,00	5 050,00 8 500,00
7478	Autres organismes	3 500,00	3 500,00	3 500,00
748314	Dotate unique compensate TP	630,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP		6 500,00	6 500,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		196,00	196,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	4 465,00	3 689,00	3 689,00
74835 7484	Comp. exonération taxe d'hab. Dotation de recensement	19 582,00	30 827,00	30 827,00
75	Autres produits gestion courante	54 450,00	3 234,00	3 234,00
			42 957,00	42 957,00
752 7551	Revenus des immeubles Excédent budgets annexes	32 100,00	21 000,00	21 000,00
757	Redev.fermiers,concessionn.	10 000,00 950,00	10 000,00 957.00	10 000,00 957,00
758	Prod. divers de gest° courante	11 400,00	11 000,00	11 000,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES	1 327 872,00	1 504 284,00	1 504 284,00
	+74+75+013)			
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 507,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 507,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 330 379,00	1 504 284,00	1 504 284,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		7 400,00	7 400,00
752	Revenus des immeubles		7 400,00	7 400,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 400,00	7 400,00
TOTAL D	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 330 379,00	1 511 684,00	1 511 684,00

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	7
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	7

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	40 086,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 551 770,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des l'CNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 * produit des cessions d'immobilisation *).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		BP	2017
	_		
	1	111	i

III - VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 250,00	4 004,00	· 4 004,00
2051	Concessions, droits similaires	3 250,00	4 004,00	4 004,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	27 160,00	3 200,00	3 200,00
204171	EPL : Biens mobiliers, mat.	27 160,00	3 200,00	3 200,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 850,00	212 989,00	212 989,00
2111	Terrains nus		165 000,00	165 000,00
2138	Autres constructions	:	29 000,00	29 000,00
21538	Autres réseaux		1 824,00	1 824,00
21571	Matériel roulant		12 165,00	12 165,00
2183	Matériel de bureau et info.	3 350,00	5 000,00	5 000,00
2184 2188	Mobilier Autres immo corporelles	2 500,00	0,00 0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
25	Opération d'équipement n° 102 (5)	52 500,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 103 (5)	81 750,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 104 (5)	2 950,00	0,00	
			53 106,00	0,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	802 486,00		53 106,00
	Opération d'équipement n° 126 (5)	14 232,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 127 (5)	57 315,00	41 700,00	41 700,00
	Opération d'équipement n° 128 (5)	80 000,00	13 000,00	13 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 127 493,00	392 999,00	392 999,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		56 972,00	56 972,00
1068	Excédents de fonctionnement		56 972,00	56 972,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	95 020,00	114 227,00	114 227,00
1641	Emprunts en euros	95 020,00	114 227,00	114 227,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	150 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	150 000,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	245 020,00	171 199,00	171 199,00
To	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 372 513,00	564 198,00	564 198,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		7 400.00	7 400.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		7 400,00	7 400,00
168741	Autres dettes communes du GFP		7 400,00	7 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		7 400,00	7 400,00
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 372 513,00	571 598,00	571 598,00

		BP	2017
		111	7
		B1	7
	<u> </u>	+	
6 (1	(11)	63	1 843,00
		+	
≣ (1	(11)		0,00
		=	
LEE	EES	1 20	3 441.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2]

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	211 231,00	168 445,00	168 445,00
1321	Etat & établ.nationaux	10 000,00	0,00	0,00
1322	Régions		156 350,00	156 350,00
1323	Départements	45 436,00	12 095,00	12 095,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	155 795,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	859 524,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	489 524,00	0,00	0,00
168741	Autres dettes communes du GFP	370 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	200 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 270 755,00	168 445,00	168 445,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	225 736,00	295 274,00	295 274,00
10222	FCTVA	25 100,00	29 801,00	29 801,00
10226	Taxe d'aménagement	13 500,00	10 150,00	10 150,00
1068	Excédents de fonctionnement	187 136,00	255 323,00	255 323,00
138	Autres subventions d'investissement non tranférables		33 116,00	33 116,00
1385	Groupt CL et CL statut part.		33 116,00	33 116,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		275 309,00	275 309,00
	Total des recettes financières	225 736,00	603 699,00	603 699,00
To	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 496 491,00	772 144,00	772 144,00
021	Virement de la section de fonct.	223 449,00	203 173,00	203 173,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	12 700,00	10 940,00	10 940,00
28031	Amortis. frais d'études	12 700,00	10 504,00	10 504,00
4818	Charges à étaler		436,00	436,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	236 149,00	214 113,00	214 113,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	236 149,00	214 113,00	214 113,00
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	1 732 640,00	986 257,00	986 257,00

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	105 436,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	111 748,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 203 441,00

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	1

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 39 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3]

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102 LIBELLE: Bâtiments communaux POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	204 400,74	a 28 644,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 382,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 382,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 179,38	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	1 179,38	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	197 839,36	28 644,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Immos en cours-constructions	176 047,19	28 644,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	21 792,17	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 644,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions

nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103 LIBELLE: Travaux sur voies communales POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	967 932,34	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	3 348,80	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 348,80	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	22 672,91	0,00	0,00	0,00	
20415	Groupement de collectivités	18 001,72	0,00	0,00	0,00	
204171	EPL : Biens mobiliers, mat.	4 671,19	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	37 978,74	0,00	0,00	0,00	
211	Terrains	259,65	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	1 034,40	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	21 872,92	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage	7 340,64	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	7 471,13	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	903 931,89	0,00	30 000,00	30 000,00	
2313	Immos en cours-constructions	41 377,33	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	862 554,56	0,00	30 000,00	30 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1326	Autres EPL	0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Instal, mat, et outil, technique	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-30 000,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	1

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124 LIBELLE: Aménagements futurs POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	584 204,61	a 586 848,00	53 106,00	b 53 106,00	b
20	Immobilisations incorporelles	26 507,86	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	26 507,86	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	313 752,62	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	312 750,54	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	1 002,08	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	243 944,13	586 848,00	53 106,00	53 106,00	
2313	Immos en cours-constructions	138 669,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	105 275,13	586 848,00	53 106,00	53 106,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-639 954,00
--	-------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 126 LIBELLE: restauration église POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	14 232,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	14 232,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	14 232,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	-
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14			
[III - VOTE DU BUDGET	III]	
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3]	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 127 LIBELLE : AMENAGEMENT POLE SCOLAIRE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	33 271,54	a 0,00	41 700,00	b 41 700,00	b
20	Immobilisations incorporelles	33 271,54	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	32 731,44	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	540,10	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	41 700,00	41 700,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	41 700,00	41 700,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 700,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	111]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 128 LIBELLE: PROGRAMME HOTEL POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	78 710,98	a 4 104,00	13 000,00	b 13 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 104,00	13 000,00	13 000,00	-
2031	Frais d'études	0,00	4 104,00	13 000,00	13 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	78 710,98	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	78 710,98	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-17 104,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	N	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1	
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Monta rembourse	Montant des remboursements 2016	Encours restant dû au
	(Po ur chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/2017	urages zuro	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931	Lignes de crédits de trésorerie						
				00'0	00'0	00'0	00'0
519	Crédits de trésorerie (Total)			00'0	00'0	00'0	00'0

COMN	COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUN	R-SUR-	DHEUNE	- 71 -	E - 71 - Budget communal M14	nmunal	M14				BP		2017
		I	IV - ANNEXES	EXES								N	
	ELEMENTS DU BILAN REPARTITION PAR NATURE D	ELEMENTS DU BILAN ITION PAR NATURE D	J BILAN	ETAT C DETTE	I - ETAT DE LA DETTE E DETTES (hors 16449 et 166)	E 49 et 10	(99					A2.2	
					Empru	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	tes à l'ori	gine du c	ontrat				
Natire			Date d'émission	Date du			_	Taux initial		Périodicité	Profil	Possibilité de	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation (1)	premier rembt	Nominal (2)	taux In d'intérêt ((3)	Index Nives (4) de tar (5)	Niveau Taux de taux actua- (5) riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 858 572,57								
1641 Emprunts en euros (total)					1 858 572,57								
3420142	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE	18/07/2000	20/07/2000	00 25/10/2000	304 898,03 F		9	5.5 5,5		A	<u>.</u>	0	A-1
	DEXIA CLF BANQUE	16/01/2001	31/01/2001	1 01/01/2002	421 290,28 F		5.65	5,65		4	<u>a</u>	0	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	18/07/2007	30/09/2007 05/02/2008	05/02/2008	86 000,000		4.71	1 4,71		V	a.	0	A-1
00000088539	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	18/07/2007	30/09/2007	17 05/02/2008	344 000,000 F		4.71	1 4,71		∢	<u>a</u>	0	A-1
LT070231-CO4798	CENTRE EST	23/08/2007	15/07/2007	15/07/2008	430 000,000 F		5.395	5,395		٧	v	0	A-1
00001655354	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	07/11/2014	09/12/2014	4 09/09/2015	182 000,00 F		2.76	6 2,76		A	Ь	0	A-1

Total général

00001655354 VOI CCMV

0 0

3,03 EUROS

3.03

182 000,000 F 90 384,26 1 858 572,57

01/01/2017 01/01/2017

01/01/2017

CAISSE DES DEPOTS

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Type de laux d'intérét : F. Inse. 1', variable se simple : C. : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentioner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mais).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer le périodicé des rembonsements A, annuelle macurelle, B: bimestrielle, X: semestrielle, X autre.

(7) Indiquer le periodicé des rembonsements annuel progressif. F pour in fine. X pour autres à préciser

(7) Indiquer C pour amortissement annuel contrait, P pour amortissement annuel progressif. F pour in fine. X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2017			
BP	ΛΙ	A2.2	
COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunts et Dettes au 01/01/2017	et Dettes	au 01/01/	2017		į		
	N. Carrier			Catégorie				Taux d'intérêt	rêt	Annı	Annuités de l'exercice		
(Pour ch	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant	après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du laux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprun	164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				964 295,54					114 226,26	44 263,66	00.0	00'0
1641 Emprui	1641 Emprunts en euros (total)				964 295,54					114 226,26	44 263,66	00:00	00'0
3420142		z			66 162,70	3,00	Ш		5,5	20 884,53	3 638,95	00:00	00'0
ŀ		z			127 747,15	4,00.F	ш		5,65	29 354,03	7 217,71	00'0	00'0
	}	z			55 114,71	11,00	ш		4,71	3 938,62	2 595,90	00:00	00'0
00000088538		z		•	220 458,73	11,00	ш		4,71	15 754,48	10 383,61	0.00	00'0
LT070231-CO4798	4798	z			236 500,00	11,00	L		5,395	21 500,00	12 759,18	0.00	00'0
00001655354		z	į		167 927,99	18,00	L		2,76	7 328,62	4 634,81	0.00	00'0
VOICCMV		z			90 384,26	B,00,8	L		3,03	15 465,98	3 033,50	00:0	00'0
Total général	ral				964 295,54					114 226,26	44 263,66	00:00	00'0
				100	And the second s	toomostabas aldesiràn no toobooconina	ottop or do	loop					

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-f (d'. La cassification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérét: 1F: fixe; V' variable simple ; C: complexe (c'est-à-dire un faux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Tay parés opérations de couverture éventuelles. S'agissant du nivecau de taux, pour un emprunt à taux variable; indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Insurapte se poterations de couverturel eventuelles. S'agissant du nivecau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Insurapte s'agit des intéréts de contrait initial et comptabilisés à l'aricle 6611, « Intérêtis régies à l'échéance » (niferêts décalssés) et inférêts éventuels du budget.

(15) Insurapte s'agit des nitéréts de contrait d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)		

% par type de taux selon le capital restant dû		0,00 %							% 00'0
Intérêts à % par percevoir au type de cours de taux selon cas échéant) restant dû (11)		00'0							00'0
Intérêts à percevoir au payer au cours de cours de l'exercice (16) cas échéant)		00'0							00'0
Niveau du taux à la date de vote du budget (9)					1				
Taux maximal après couverture éventuelle (8)									
Coût de sortie (7)									
Taux maximal (6)						i			
=									
Durée Dates des Taux du périodes minimal contrat bonifiées (5)									
Durée du contrat									
Type d'indices (4)									
Capital restant dû au 01/01/2017 (3)		00'0							00'0
Nominal (2)		00'0							00'0
Organisme prêteur ou chef de file									
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	Option d'échange (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur	jusqu'à 5 capé (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL GENERAL

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et aprêt ou couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital resitant d'action de droit moment, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital resitant d'action de droit moment, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital resitant d'action de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital resitant d'action de couverture. Indiquer le moment au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat de prêt sur toute la durée du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine det emboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine de couverture de couverture de couverture de l'indiquer le montant de prêt sur toute la durée du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuells à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611 li indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	ΛΙ	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4	-
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		

Indices sous-jacents	us-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	Ecarts d'indices zone euro euro euro i'un est un indice hors zone euro euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	7					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	964 295,54					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	ep %						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'a 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de Fencours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	N	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

	3 .	Emprunt couvert	vert				lus	trument o	Instrument de couverture	ture			
!		Capital				Nature de						Primes éventuelles	ntuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt	restant dû Date de au 01/01/N fin du	Date de fin du	Organisme co-	Type de la couverture	la couverture	instrument	Date du début	Jate de fin du	Notionnel de Date du Date de périodicité de Montant des Primes Primes l'instrument début fin du règlement des commissions payées pour recues pour	Montant des	Primes	Primes ecues pour
	convert		contrat	contractant	(E)	(change on	couverture	contrat contrat	contrat	intérêts (4)	diverses	l'achat	la vente
						taux)						d'option	d'option
Total									Ī				

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pass défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnel, swaptkon).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêls : A. :annuelle, M. :mensuelle, B. : bimestrielle, S. : semestrielle, T. : trimestrielle, X. : autre.

2017			
ВР	N	A2.5	
COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de			Effet	le l'instr	Effet de l'instrument de couverture	ouverture			
Couverture (Pour chaque Référence ligne, indiquer le de	Référence de		Taux payé	Taux	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	uits constatés e du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	emprunt (8)
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	l'emprunt Index (5) Niveau de Index Niveau de couvert taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	vant opération Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vole du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6	

Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Don	t
l'origine (2)	-/-/N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Dette en capital a l'origine (2) -/-/N l'exercice Intérêts (3)

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

 COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7	

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
NET			

	COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
	IV - ANNEXES	IV]
1	ELEMENTS DU BILAN	A3	
	METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		_

	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les imn	nobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.23	21-1 du CGCT) :	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	étude PLU	4	10/04/2008
Linéaire	études non suivies de travaux	4	10/04/2008
Linéaire	participation SIE	15	10/04/2008
Linéaire	participation SYDESL	15	10/04/2008

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN FOUIL IBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		171 199,00	171 199,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		114 227,00	114 227,00
1641	Emprunts en euros	114 227,00	114 227,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		56 972,00	56 972,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	56 972,00	56 972,00
1068	Excédents de fonctionnement	56 972,00	56 972,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	171 199,00	631 843,00	D001 0,00	803 042,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		BP	2017
IV - ANNEXES		V	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	Α	6.2	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	562 489,00	111 562 489,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	73 067,00	73 067,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	29 801,00	29 801,00
10226	Taxe d'aménagement	10 150,00	10 150,00
138	Subventions d'investissement	33 116,00	33 116,00
Ressour	ces propres internes de l'année (b)(3)	489 422,00	489 422,00
28031	Amortis, frais d'études	10 504,00	10 504,00
4818	Charges à étaler	436,00	436,00
024	Produits des cessions	275 309,00	275 309,00
021	Virement de la section de fonct.	203 173,00	203 173,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	562 489.00	105 436.00	111 748.00	255 323,00	1 034 996,00

	Moi	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II .	803 042,00
Ressources propres disponibles	IV	1 034 996,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 231 954.00

 ⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A8	1
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				4 363.30	2 617.98	436.33	1 308.99
2011	dommage ouvrage salle polyvalente	120	19/12/2011	4 363.30	2 617.98	436.33	1 308.99

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

2047		_			_
RP		\ <u>\</u>	<u> </u>	B1 1	-
COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		IV - ANNEXES	ENCACEMENTS IN THE PROPERTY OF	LINGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

0

	Année de	de															
Désignation du bénéficiaire	mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Prêt O	Montant initial	Capital restant dû au	Durée C	Périodi- cité des rem-	Б	Taux initial		Faux à la dai budg	Taux à la date du vote du budget (6)	Catégorie	Indices ou devises	Annuité garantie au cours de l'exercice	ie au cours de cice
	Année	Profil		de file		1102110110	- 47	bour-	Taux	index Taux	_	yapul	Nineaude	d'emprunt (7)			
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										(4) actuariel	riel (3)		taux		l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
oral des emprunts contractes par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					00'0	00'0				2						0,00	00°0
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					00.0	0,00										00'0	00'0
Total des emprunts contractés					1			1	+		-						
pour des opérations de logement social					2 574 385,08	2 495 990,72										44 300,67	5 237,43
OPAC 71	1999 C	Ī	OGEMENTS	LOGEHAB	87 505 74	30.402.79	4 00		1								
OPAC 71	2000 C	T	OGEMENTS	ОСЕНАВ	0 E E E E E	20.702,73	20.	+	-		L		0	A-1	EUROS	304,03	3 669,32
SEMCODA	2016	T		and and a	30 387,76	15 296,35	8,00	∀			2 F		2	A-1	EUROS	305,93	1 568.11
		7		כחכ	/1 429,13	71 429,13	49,00	∢	ш	ó	0,55 F	L	0,55	A-1	EUROS	429.13	000
SEMICODA	2016 C		10 LOGEMENTS LOCATIFS	coc	195 574,97	195 574,97	39,00	<	 	ó	0,55 F		0,55	A-1	EUROS	1 174 97	
SEMCODA	2016 C		10 LOGEMENTS LOCATIES	CDC	191 730,01	191 730,01	39,00	 	<u> </u>	-	1,35, F		1.35	Δ.1	FIIDOC	201	000
SEMCODA	2016 C		ENTS	CDC	243 257,47	243 257,47	49,00	4		-	35.		10	\exists	50.51	1930,01	00'0
SEMCODA	2016 C		GEMENTS	CE RHONE	1 748 300.00	1 748 300 00	20,00		<u> </u>					H-1	EURUS	3 557,47	00'0
TOTAL GENEDAL		ď	PSIA	ALPES			200	_		3 80	χ.	EURIBOR 3	2,1	A-1	EUROS	36 999,13	00'0
TO DE GENERAL					2 574 385,08	2 495 990,72										44 300.67	5 237 43
																	1070

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in line, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer La périodicité des remboursements A.: amnuelle ; M.: mensuelle ; B.: bimestrielle ; S.: semestrielle ; X.: autre.

(3) Type de tax d'initérét : F.: five ; V.: variable simple ; C.: complexe (¿cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(3) Taux annuel, tous frais compris.

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux pors pération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Calax pors pération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2017		
BP 20	N	B1.2
COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
	_	

Calcul du ratio de l'article L, 2252-1 du CGC	Valeur	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	٧	00'0
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	<u>6</u>	00'0
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0	6 384,32
Provisions pour garanties d'emprunts	۵	00'0
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	6 384,32
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	=	1 504 284,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
 Ci. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	7
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	<u> </u>	┙

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat		_	Durée du		Montant de	s redevan	ces restan	t à courir	
du contrat	* ***	l'exercice		contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier. (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

2017	١,	· · · ·	
BP 20		IV	<u>ح</u>
COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLC	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(8	EFFECTIFS BUDGI	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	APLOIS (4)
	Ĵ.	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	4	0	4
Rédacteur principal 1° cl.	В	1	0	1	1	0	~
Adjoint administratif de 1ère cl	O	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif de 2ème cl	U	-	0	1	1	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	6'0	5,9	5,9	0	5,9
Adjoint technique 2ème classe	ပ	1	6'0	1,9	1,9	0	1,9
Adjoint technique ppal 2ème cl	O	4	0	4	4	0	4
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	O	1	0	1	1	0	-
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	+
Adjoint d'animation 2ème classe	O	1	0	1	-	0	-
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		11	6'0	11,9	11,9	0	11,9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps pien annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de dactivité dans l'année de travail à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail à 20%) présent lour à l'année :

Exprise : Tendes le famps paint de travail à 100%) présent lour l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail à 20%) présent lour l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60% (quotité de travail à 60 à 100%) présent la minanée) correspond à 0,4 ETPT (0,8 *6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'antide de la loi n'84-53 du 26 janvier 1984 etc.

7102	r	_	
BP 20		Ν	C1
COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

AUTRES ELEME	EN IS D'INFORM	AAHONS - E	IAI DO PER	AUTRES ELEMEN S D'INFORMALIONS - E1AL DO PENSONNEL AU CHOLIZOLI	7107	
A CENTE MON TITLE AIDES EN EONCTION ALI	CATEGORIES SECTEUR	SECTEUR	REMUN	REMUNERATION (3)	מ	CONTRAT
AGEN IS NON III OCKINCS EN COCCUS AS 01/01/2017	(£)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Accept occupant un emploi non permanent (7)				3 712,44		
	(FINE		1 057.30 7	A	A/autres CAE
aide ATSEM	>			000		TA/Sufree CAE
l aide adioint technique	ပ	TECH TECH		1 487,30 A	•	To some
adioint technique	O	TECH	325	1 167,84 3-1	3-1	CDD
				11.011.0		
TOTAL GENERAL				3 /12,44		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain). S : Social.

MS: Médico-social. MT: Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a": article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1": a bsence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurrer les fonctions correspondantes.
3-3-2": emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le just

3-3-2° emplois du niveau de la catégorie Aforsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-2° emplois du niveau de la catégorie Aforsque les besoins des services ou la nature des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° emplois de servetaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. Jorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4° emplois à temps non complet des communes de moins et 10 000 habitants de 10 000 habitan

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : anticle 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuei.

38: article 38 travailleurs handicapés cafégorie C. 47: article 47 recrutements directs sur amplois fonctionnels 110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 1101: article 110 collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si Pagent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2	

a nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital			ACCUSTS FOOLONIE MIX	149 990,0
10/12/2014	SEMCODA		SOCIETE ECONOMIE MIX	149 990,0
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 02/12/1998 02/12/1998 08/04/2015 08/04/2015 Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de	OPAC OPAC SEMCODA SEMCODA		ETABLISSEMENT PUBLIC ETABLISSEMENT PUBLIC SOCIETE ECONOMIE MIX SOCIETE ECONOMIE MIX	36 587,7 87 505,7 695 300,0 1 748 300,0

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE	
OU L'ETABLISSEMENT	

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale	7.1 1.0		
COMITE TERRITORIAL ELECTRIFICATION NORD CHALONNAIS		Sans fiscalité propre	0,00
COMMUNAUTE AGGLOMERATION LE GRAND CHALON	01/01/2017	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
SIVOS COUCHES		Sans fiscalité propre	5 130,00
Autres organismes de regroupement			

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de 1 l'activité (d (SPIC/SPA) n	oui /

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		BP	2017
	IV - ANNEXES		IV	1
Γ	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		C3.3	1
- 1	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	- 1		1

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création		N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	(oui /
LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL	BATIMENT INDUSTRIEL ZA COLOMBIER	11/04/2016	2016-022 11/04/2016		SPA	oui
location d'un bâtiment	CAPITAINERIE - POINT I			21710442100094	SPA	oui
location d'un bâtiment	BT TECHNIQUE LOCABOAT			21710442100102	SPA	oui
LOCATIONS ET MSAP	MAIRIE BUREAUX ANNEXES	13/04/2017	2017-091 13/04/2017		SPA	non
PRODUCTION ENERGIE	CHAUFFERIE BOIS - RESEAU CHALEUR	19/10/2011	19/10/2011	217104421	SPA	oui
Service enfance	CENTRE DE LOISIRS AVEC RESTAURANT SCOLAIRE	01/01/2000	01/01/2000	21710442100086	SPA	non

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Nent V				

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		
IV - ANNEXES	IV	1
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	1 760 000,00	0,860	14,500	0,000	255 200,00	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 394 000,00	1,880	23,580	0,000	328 705,00	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39 300,00	0,000	56,740	0,000	22 299,00	
Cotisation foncière des entreprises						
TOTAL	3 193 300,00	1,290			606 204,00	1,380

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		
IV - ANNEXES	BP	2017
ARRETE ET SIGNATURES	IV]
O.O.A.I. OKES	D2	

Présenté par le Maire,
A SAINT LEGER SUR DHEUNE, le 18/04/26/
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réum en ses les GER-SONAIRE.
A SAINT LEGER SUR DHEUNE, le 13/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour: 15

Contre:

Abstention:

Date de convocation 06/04/2017

AUGAGNEUR LAURENCE		
BALLOUARD ISABELLE		
BONDOUX DAMIEN		
BOUILLOT ERIC		5
BRUNELLE JOCELYNE		
CASTAINGS LAHAILLE JAN		
CHAPELLE ANNE-MARIE	lem	8
DUBOIS CONSIGLIA	The state of the s	>
GRAVIER PATRICK		=>
UILLEMIN ISABELLE		
OUDEMENT JEAN-CLAUDE	- Julieur -	
AGRANGE VIRGINIE	Larra	
RICHE DANIEL		

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		
IV - ANNEXES	BP	2017
ARRETE ET SIGNATURES	IV	
CICINATURES	D2	

MARCHANDEAU GUY	
TOMBEUR JACQUELINE	
WAGNER LOUIS	Hautble
WARMUZ GUILLAUME	Nagoner 1
	CHOULTER _

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication

4 A Songe Survey